

SEANCE DU 18 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit avril à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, le 05/04/2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BRUNET, Maire.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : Mesdames et messieurs BRUNET, DOREAU, MONTIER, DURAND-MASSÉ, AMIRAULT, ANTOINE, GUERIN, FOUCTEAU-ESPINASSE, GRENAT formant la majorité des membres en exercice.
Conseillers absents excusés: David MASSÉ, Benoît VANDENDORPE, Nathalie SENDIM-DE-RIBAS-LIRA, Maud BERTIN, Jean-Bernard ALLUIN, Claudy MAURICE
Conseillers votants : 9
Secrétaire de séance : Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE

Préambule

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du jeudi 21 mars 2019. Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2019/15 Décision modificative n°1 – Budget principal

Le Conseil Municipal,

Considérant que les crédits ouverts au compte 2128 Programme Aménagement Place de l'école du budget de l'exercice 2019 sont insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et procéder aux réajustements des comptes,

Après en avoir délibéré,
DECIDE les autorisations spéciales de virements de crédits suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Compte 2181 P227 Isolation logement - 4 800.00 Euros

Compte 2128 P225 Aménagement Place de l'école + 4 800.00 Euros

2019/16 Bail commerce multiservices

Au cours de la séance du 12 juillet 2018, Monsieur le Maire avait demandé aux membres de réactualiser le bail du commerce multiservices suite à la demande des propriétaires pour départ à la retraite.

Maître Valérie GEORGES, Notaire de Saint-Epain demande à ce jour, à la commune de compléter la délibération n°2018/29 afin d'agréer la cession pour le nouvel acquéreur.

Par conséquent, Monsieur le Maire demande aux élus :

- D'agréer la cession
- De l'autoriser à signer le nouveau bail

Après avoir entendu les faits,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** d'agréer la cession au futur acquéreur : Monsieur PIERRE Bruno sous la dénomination sociale « l'amuse saveurs » de sa Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le nouveau bail.

2019/17 Rapport annuel 2018 Prix et Qualité du service Assainissement

Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le Maire doit élaborer un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement,

Considérant que le rapport présenté pour l'année 2018 détaille les caractéristiques du service de l'assainissement collectif et non collectif,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2018 annexé à la présente délibération.

Informations

- **Moratoire sur l'implantation de projets éoliens**

Le collectif « *Collectif pour une transition énergétique profitable à nos territoires* » a demandé à Madame la Préfète, pour des raisons impérieuses d'intérêt public, de prononcer un moratoire pour suspendre de dix-huit mois le déclenchement de toute procédure administrative concernant l'implantation des éoliennes en Indre-et-Loire et en Vienne.

Après avoir entendu les faits, le Conseil municipal décide de signer au nom de la commune le moratoire.

- **Cavités 37**

La réalisation d'une mission d'assistance technique a été demandée par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) dans le cadre des études préliminaires à l'extension du réseau électrique au niveau des lieux-dits « Les Perrières, Peuil et Les Besnaux sur la commune de Marcilly-sur-Vienne auprès du Syndicat « Cavités 37 ».

Après explication de l'analyse faite par le Syndicat Cavités 37, le Conseil Municipal décide d'adhérer dans l'année à ce groupement afin d'obtenir des conseils et des aides pour envisager des travaux éventuels.

- **Syndicat de la Manse étendue**

Conférence sur l'agroforesterie à la salle des fêtes le Jeudi 9 mai 2019 à 20h30.

- **APE Nouâtre-Marcilly-Maillé**

1^{er} trail rando samedi 18 mai 2019 – Départ libre à 14 h sur le terrain scolaire.

- **Route de l'Eau**

Sur les bords de Vienne, Samedi 18 mai 2019, à partir de 15 h animations organisées par le CPIE et la Communauté de Communes. Le Comité des fêtes se charge de la restauration.

- **Elections Européennes : changement de lieu de vote**

Les élections se dérouleront de 8 h à 18 h le dimanche 26 mai à la cantine de l'école compte-tenu de l'indisponibilité de la salle des fêtes.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h15.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

*Le Maire
Thierry BRUNET*

Séance du 18 AVRIL 2019 : liste des délibérations et tableau des visas

2019/15 Décision modificative n°1 – Budget principal
2019/16 Bail commerce multiservices
2019/17 Rapport annuel 2018 Prix et Qualité du service Assainissement

BRUNET Thierry	
DOREAU Philippe	
MONTIER Guy	
MASSÉ David	<i>Absent excusé</i>
VANDENDORPE Benoît	<i>Absent excusé</i>
DURAND-MASSÉ Jean-Paul	
AMIRAUT Gérard	
ANTOINE Caroline	
SENDIM-DE-RIBAS-LIRA Nathalie	<i>Absente excusée</i>
GUÉRIN Isabelle	
BERTIN Maud	<i>Absente excusée</i>
ALLUIN Jean-Bernard	<i>Absent excusé</i>
FOUCTEAU-ESPINASSE Adeline	
GRENAT Brigitte	
MAURICE Claudy	<i>Absent excusé</i>